



ÉCOLE JEAN-LOUIS ÉTIENNE

► En page 8



**Dossier
Budget 2016**
en pages centrales

► Edito



Etre élu, c'est d'abord être à l'écoute des administrés de sa commune. C'est faire vivre dans une proximité bienveillante un

équilibre fragile entre les besoins des habitants, leurs attentes et ce que l'on appelle parfois pompeusement l'intérêt général, à savoir, l'attractivité d'un territoire, le maintien et le développement de services à la population, le renforcement des liens entre les différentes composantes de notre village. C'est aussi représenter, à l'échelle de la commune, une certaine autorité, celle que nous impartit l'Etat. Vous comprenez cer-

tainement la difficulté de la tâche. Les élus, dans cette entreprise, ne peuvent agir seuls. Il s'appuient sur un personnel communal dont je ne cesserai de saluer le dévouement et le sens du service public. Ils peuvent aussi compter sur l'engagement quotidien des centaines de personnes qui s'investissent dans une association et nous, Couffoulésiens, pouvons être fiers de la bonne santé citoyenne de notre petit coin de Tarn. Etre élu, c'est aussi faire des choix, en s'assurant que ces derniers soient compatibles avec les moyens financiers dont dispose la collectivité. Le vote annuel des budgets représente à cet égard un moment décisif : cette année encore, ces budgets montrent la capacité qu'a conservée Couffouleux de financer avec ses propres ressources des tra-

vaux d'amélioration du cadre de vie, mais ils portent aussi une ambition : celle d'assumer des investissements d'envergure répondant aux enjeux actuels et à venir de notre territoire : c'est le lancement de l'aménagement du centre-bourg, c'est aussi la phase opérationnelle du chantier de la station d'épuration intercommunale. Ces projets, importants, se font dans un contexte institutionnel mouvant, et la réforme des intercommunalités n'est pas la moindre. La communauté des communes, la « Cora », dont Couffouleux est membre, vit ses derniers mois. Une publication de 8 pages vous est distribuée avec ce journal pour vous en expliquer les tenants et aboutissants. Bonne lecture et bon été.

Olivier DAMEZ,
Maire de Couffouleux



► Une nouvelle intercommunalité au 1^{er} janvier 2017

Vous avez peut-être entendu parler de la loi NOTRe ? Ce sigle désigne la Nouvelle Organisation Territoriale de la République. L'un des effets de cette loi sera la disparition de l'actuelle Communauté de communes du Rabastinois (la « CORA »), dont le nombre d'habitants était inférieur au seuil fixé par les textes. Au 1^{er} janvier 2017 prochain, la Cora va donc fusionner avec la Communauté de communes de Tarn et Dadou et avec la Communauté de communes Vère-Grésigne-Salvagnacois, ainsi que l'a voté il y a quelques semaines la Commission départementale de coopération intercommunale. C'est en septembre prochain que le Préfet « arrêtera » définitivement le périmètre des intercommunalités du département.

**63 communes,
70 000 habitants**

Ce nouvel ensemble, fort de 63 communes et de près de 70 000 habitants, correspond au périmètre actuel du Pays Vignoble Gail-lacois, Bastides et Valdou, jusque là compétent en matière d'urbanisme (le Schéma de cohérence territoriale, c'est lui) et de tourisme.

La création de cette « super intercommunalité » représente un véritable défi pour les collectivités et ne doit pas éloigner les politiques menées à l'échelle intercommunale des habitants pour lesquelles elles sont menées.

Une organisation par pôles territoriaux

Dans les délibérations des communes et communautés de communes qui ont porté sur ce projet dont Couffouleux, plusieurs demandes ont été exprimées : la proximité des lieux de décision des administrés, l'importance de la proximité et de l'efficacité de gestion des services, l'implication des élus communaux, une gouvernance équitable et équilibrée. D'où le choix d'organiser ce vaste territoire en pôles territoriaux de gestion et d'animation des missions : certaines compétences, obligatoires, seront transférées à la nouvelle communauté, pour une plus grande efficacité et respecter les échéances légales, d'autres pourront



être gérées et/ou animées à l'échelle de ces pôles territoriaux. Le Rabastinois est l'un des trois pôles retenus dans la charte validée par les élus des trois communautés. Des groupes de travail, d'élus et de techniciens, accompagnés par un bureau d'études

planchent depuis le printemps sur cette nouvelle configuration.

Une information plus spécifique est jointe à ce journal.

Un projet de logements très sociaux pour les personnes âgées

Lors du dernier Conseil municipal, les élus ont voté l'exercice du droit de préemption sur une maison en vente située au 45 avenue Jean-Bérenguier. Le projet de la municipalité, mené en partenariat avec Soliha (ex-Pact) consistera à y aménager des logements très sociaux accessibles à la location pour des personnes âgées ou des personnes en grande difficulté : 5 T1 bis en rez-de-chaussée et un T3 à l'étage sont envisagés. Soliha sera chargée des travaux, sous la forme d'un bail à construction. Coût de cet achat : 160 000 euros (plus les frais de notaire), seul investissement de la commune sur ce projet. Un financement sera demandé à la future intercommunalité dans le cadre du PLH (Plan local de l'habitat).

▼ **55 !**



C'est le nombre de composteurs individuels qui ont été commandés au début du printemps par des Couffoulesiens répondant à l'invitation de la mairie, dans le cadre d'un achat groupé auprès du Sictom. Le samedi 9 avril, ils sont venus récupérer leur composteur (ainsi que son seau et le guide du compostage), contre la modique somme de 12 euros. L'association La Pie Partage en a profité pour prodiguer des conseils pour le compostage, une pratique vertueuse qui permet de réduire de plus d'un tiers les déchets d'une famille et de fournir un matériau naturel pour le jardin.

▼ **Aire de grand passage pour les gens du voyage**

La Communauté de communes du Rabastinois a l'obligation légale de prévoir cet été une aire de grand passage pour des rassemblements évangéliques de gens du voyage. Le choix s'est porté, avec l'accord de son propriétaire, sur un terrain situé sur la commune de Couffouleux, le long de l'autoroute, côté Giroussens. Les élus ont informé les riverains de ce projet et ont tenu à les assurer de leur disponibilité et de leur écoute pour que cette installation provisoire se déroule bien et perturbe le moins possible leur quotidien.

▶ **Objectif 2017 : zéro phyto dans les espaces verts**



Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif «zéro pesticide» dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017. Ceci se traduit par l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités locales pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et voiries. Le fauchage, l'arrachage manuel des herbes ainsi que le recours à des décapeurs thermiques ou traitements biologiques peuvent être des alternatives. Ainsi, la commune de Couffouleux a commencé à appliquer ces principes à proximité des écoles, autour des arbres ainsi que dans le quartier des Moussoulars où aucun pesticide n'est utilisé.

Avec le soutien de l'association La Pie Partage et à partir d'échanges d'expériences avec des communes voisines, Couffouleux va poursuivre les actions engagées ainsi que la sensibilisation des habitants qui est primordiale sur le sujet.

En effet, notre œil devra se réhabituer à voir fleurir en bordure de certaines voies ou dans certains espaces publics des fleurs sauvages ou prairies fleuries... Une évolution des mentalités et des comportements d'autant plus nécessaire que l'interdiction des produits phytosanitaires concernera directement les particuliers dès le 1er janvier 2019. Car c'est bien la santé de tous qui est en jeu...

▶ **Fauchage des fossés : qui fait quoi ?**

Il est du ressort de la mairie de Couffouleux de s'occuper du fauchage des fossés des routes communales : c'est ainsi que les mois d'avril et de mai ont été mis à profit par les services techniques municipaux pour passer l'épaveuse sur la quasi-totalité du réseau dont la commune a la responsabilité. Des pratiques vertueuses de fauchage sont observées, ne traitant que le juste nécessaire, le côté route en particulier pour

conforter la visibilité des automobiles. Sur les routes à statut départemental, c'est donc le Conseil départemental qui a la charge de ces fauchages. La commune fait son possible pour intervenir malgré tout lorsque des situations potentielles de danger pour la sécurité lui sont signalées et invite également les riverains, dans la mesure du possible, à entretenir les fossés.

BUDGET 2016 :

maîtriser les dépenses, aménager le centre-bourg

Lors du Conseil municipal d'avril, les élus ont procédé au vote des budgets de la commune pour l'année 2016. Un exercice annuel délicat au terme duquel la municipalité s'est efforcée de se ménager les marges de manœuvre suffisantes pour gérer les deniers publics dans un cadre national contraint, tout en continuant à investir pour le bien-être et l'amélioration du cadre de vie des Couffoulesiens.

Pas de hausse des taux d'imposition

Les dotations de l'État étaient annoncées à la baisse : certaines ont effectivement suivi ce mouvement, mais d'autres non, ce qui donne pour Couffouleux un gain de 20 000 euros par rapport à 2015. Les recettes provenant des impôts payés par les Couffoulesiens ont elles aussi légèrement augmenté, elles dépassent les 800 000 euros. Cette année, il faut aussi compter sur le Fonds de Péréquation Inter-Communal (FPIC), une somme de 43 000 euros. A noter que les taux d'imposition relevant de la commune (taxe d'habitation, taxes foncières) n'ont pas été augmentés. Le budget de fonctionnement s'équilibre donc à 2,1 millions d'euros.

La gestion rationnelle des dépenses, menée depuis plusieurs années par les municipalités successives, ont permis à la commune de dégager un excédent de fonctionnement sur le budget 2015 (près de 330 000 euros en cumulé). Cet excédent est affecté pour moitié au budget d'investissement, confirmant la bonne capacité d'autofinancement de la commune.

Investissements : l'aménagement du centre-bourg en priorité

Côté investissement justement, l'enveloppe budgétaire votée par les élus est consacrée en priorité au projet d'aménagement du centre-bourg, pour lequel la municipalité a conçu un projet global, comprenant l'achat du foncier, la construction ou la rénovation de bâtiments, la refonte des voiries, la création d'espaces verts, la mise aux normes d'accessibilité, obligatoire, des bâtiments communaux... Le coût global de l'opération devrait s'élever à environ 1,3 million d'euros (lire page 6).

Des travaux et des achats pour améliorer le quotidien des habitants

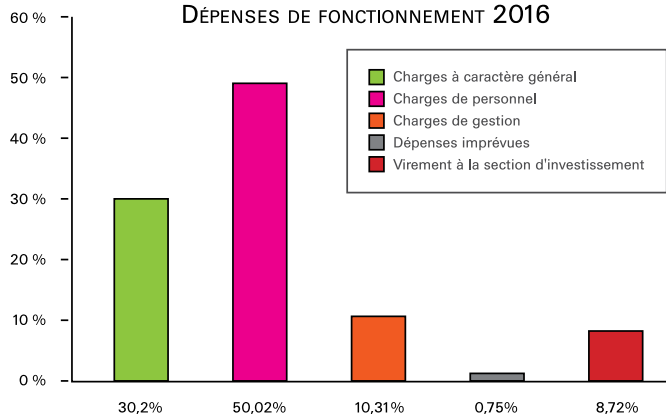
Cependant, le programme d'investissement pour 2016 ne s'arrête pas à cet unique projet. Un effort important est consenti pour améliorer la sécurité des usages de la voirie : des chicanes, très attendues, ont été mises en place au début de la route de Saint-Waast, le carrefour de l'avenue de la Gare

et de l'avenue Jean-Bérenguier (devant le Week-End) va être réaménagé. La descente piétonne entre le pont sur le Tarn et le chemin du Port-Haut va être également reprise, à l'instar de celle qui descend chemin du Port-Bas. Le programme de réfection de la voirie communale va se poursuivre, pour un montant de près de 50 000 euros.

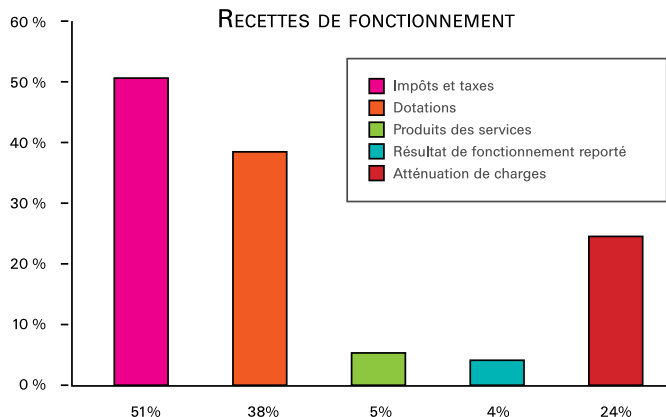
Des travaux pour prévenir les phénomènes d'inondation sur le secteur de la route de Parisot - route de la Piaffé sont également prévus, de même que des travaux pour l'écoulement des eaux pluviales au Séquestre, dans le secteur du lotissement des Rives de l'Agoût.

Côté école, une première tranche d'achat d'équipements, dans le cadre du Plan gouvernemental pour le numérique, va être réalisée : 5 000 euros sont budgétés. Sont également prévus l'acquisition d'une auto-laveuse (pour la salle Hervé de Guerdavid, le gymnase et l'école maternelle) et l'achat d'une tondeuse pour les services techniques. Un local, en face de ces derniers, a été aménagé pour aider le Comité des fêtes à stocker son matériel. Le budget investissement 2016 s'élève au total à 1,75 million d'euros.

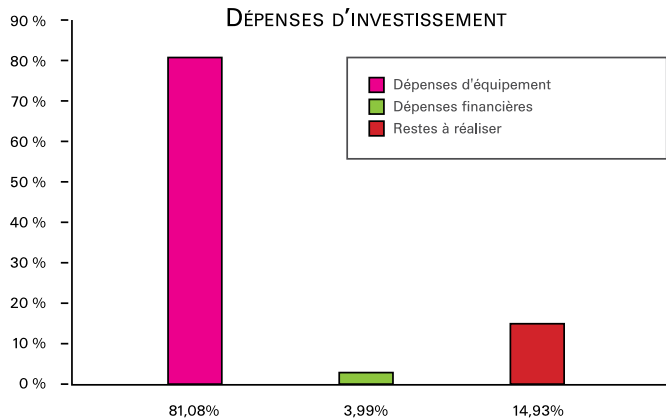
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016



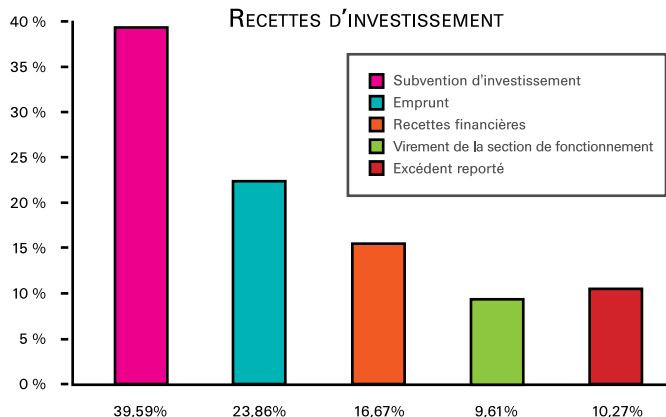
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Assainissement : le début de la construction de la station d'épuration

Côté budget assainissement, c'est évidemment la construction de la nouvelle station d'épuration de Rabastens-Couffouleux qui est le fait le plus notable. Elle se traduit par un volet investissement très important, le coût net des travaux, réseaux compris, s'élevant à un peu plus de 4 millions d'euros. Les subventions pour cet équipement (du Conseil départemental et de l'Agence de l'Eau) dépasseront les 2 millions, soit la moitié du coût total. Les 2 millions restant à charge seront aux deux tiers assumés par la commune de Rabastens. Couffouleux devra supporter 750 000 euros, dont une partie sera financée par un emprunt, de l'ordre de 500 000 euros, le reste étant couvert par de l'autofinancement.

Préalablement à la réalisation de cette future station d'épuration intercommunale, de nouvelles canalisations sont en cours d'installation depuis début juin route de Sant-Sulpice. La route a été coupée pour la durée des travaux. Une déviation du trafic automobile a été mise en place par la route des Maretiers. Cette phase initiale du chantier de la station d'épuration a été terminée début juillet.





► Aménagement du centre-bourg : c'est parti !

Passer du plan d'urbaniste à la phase opérationnelle. C'est l'enjeu actuel du projet d'aménagement du centre-bourg, pour lequel, conformément à ses engagements d'avant mandat, la municipalité a voté, lors du conseil municipal d'avril dernier, une enveloppe de 1,3 million d'euros. A la clé : des nouveaux espaces et un cadre de vie plus accueillant.

Depuis deux ans que la commune travaille sur le projet, 2016 sera l'année des premiers coups de pioche. La phase d'élaboration du projet a commencé à l'automne 2014, à peine quatre mois après l'élection municipale. C'est au sein d'un groupe mixte composé d'élus et d'habitants volontaires qu'ont été définies les principales orientations du projet.

Cette production participative a pu rapidement s'appuyer sur l'expertise d'un urbaniste de Lavaur, Régis Boulot qui, avec l'aide d'une paysagiste, a structuré la réflexion collective. L'objectif était de planifier les divers aménagements sur un périmètre bien défini et d'estimer l'enveloppe budgétaire qui devrait lui être consacrée.

Un projet global et cohérent afin d'obtenir des subventions importantes

C'est un projet global qui va permettre de créer des espaces conviviaux, d'améliorer la sécurité aux abords de l'école, d'améliorer l'offre de stationnement automobile sans pour autant lui donner la priorité. En plus de proposer une restructuration urbaine, il va permettre une mise aux normes et une amélioration fonctionnelle des différents

établissements : au point de vue thermique, de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, pour la sécurité incendie et le confort d'usage.

Pour la municipalité, l'un des enjeux était de pouvoir présenter un projet global et cohérent, répondant à la plupart des enjeux d'aménagement, et non pas une succession de petits travaux déconnectés les uns des autres. A la clé : l'assurance d'obtenir des subventions plus importantes. Le budget d'investissement 2016 est donc largement la traduction de ce choix stratégique : il prévoit une enveloppe globale de 1,3 million d'euros pour les travaux, qui comprend également l'achat du foncier. La mairie devrait pouvoir obtenir au moins 500 000 euros de subventions, entre autres des fonds issus d'une nouvelle ligne budgétaire de l'Etat destinée à dynamiser les centres-bourgs (le FSIL). Compte tenu de sa capacité d'autofinancement, la commune ne devrait recourir à l'emprunt que pour moins de 500 000 euros, un montant parfaitement soutenable, sans passer par une augmentation des impôts.

Les différents travaux prévus dans le projet

Le chantier devrait débuter à l'automne 2016 et va se poursuivre sur plusieurs mois. L'un des actes forts pour lancer le projet fut l'achat, début 2016, d'un terrain en friche le long de la rue des Graves, face aux établissements Rey Matériaux (Cunnac), où sera aménagé un parc public, espace de convivialité et de respiration qui manque cruellement à la population de Couffouleux. Sont aussi prévus la construction d'un local entre le gymnase et la salle polyvalente

pour améliorer l'utilisation de ces salles et qui participera aussi à la création d'une entrée plus conviviale pour l'école. La mise en accessibilité des équipements publics, rendue obligatoire par la Loi, va être également menée : en particulier la mairie, qui va être dotée d'un véritable espace d'accueil et sera équipée d'un ascenseur.

C'est tout l'environnement proche de la mairie qui est aussi concerné. Les toilettes publiques vont bénéficier de cette mise aux normes, de même que la salle Hervé de Guerdavid, l'accès extérieur du gymnase, l'école maternelle. Le parvis de la Mairie et la pente menant à la grande place seront également repris dans le cadre du projet global : il s'agira de créer une nouvelle entrée, plus conviviale, pour la mairie, devant un parvis qui permettra de profiter davantage du square attenant. La portion de la rue des Graves depuis la rue du Cèdre jusqu'à la place de l'école sera également requalifiée, pour améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements sur ce secteur très utilisé. L'accès au futur parc public en sera également conforté. Le centre-bourg de Couffouleux devrait ainsi devenir un véritable lieu de vie et d'échanges.



La friche, futur parc public, a été utilisée lors du dernier Temps des Mômes

▶ Alain Camolèse, au chevet des croix de Couffouleux



plus entretenus et semblaient promis à une lente mais inexorable détérioration. Pour y remédier, la municipalité s'est adressée à l'Association des Amis du Patrimoine.

Après avoir procédé à leur recensement (il y en a 32 sur la commune), Alain s'est mis au travail : grattage des socles pour enlever la mousse, nettoyage, brossage, peinture antirouille (de la blanche martelée)... La mairie fournit le matériel, il offre son savoir-faire et son temps « environ deux heures par croix » précise-t-il.

Si la plupart de ces petits monuments sont restés en place, certains ont été déplacés. Ils se retrouvent dans un domaine privé, et leur réfection requiert l'autorisation du propriétaire, le plus souvent consentant. Des croix ont été cassées, victimes du temps ou de malveillance. Peut-être pourront-elles être remplacées par des croix abandonnées dans un cimetière, à l'expiration de quelque concession.

« Quelquefois, des gens s'arrêtent et m'interrogent pendant que je répare les croix. Pour la plupart, ils sont contents de voir que ce patrimoine est à nouveau entretenu. »

La Vierge de Sainte-Quitterie

Passionné par sa tâche, Alain Camolèse travaille seul, il peut ainsi organiser son temps à sa guise. Cependant, pour terminer sa mission, il a besoin de l'aide d'autres bénévoles afin de s'occuper de la Vierge de Sainte-Quitterie, une grande statue défraîchie par les agressions du temps et de la nature dont la toilette demandera au moins deux jours de travail. Grâce aux soins dévoués d'Alain Camolèse, les croix ancestrales dressent leurs ferrures repeintes en blanc dans nos paysages familiers, comme autant de traces d'un passé enfin préservé de l'oubli.

Peut-être l'avez déjà rencontré à la croisée des chemins. Car c'est là que se situent les croix qui jalonnaient le parcours des paysans vers le champ ou la vigne. Au temps des Rogations*, un peu avant l'Ascension, le curé entamait avec ses enfants de chœur la tournée intégrale des croix de la paroisse. On rejoignait en procession la croix de son quartier, superbement décorée, avec cantiques et prières pour demander au Ciel de protéger les récoltes. C'était l'occasion de faire bénir les cultures et le bétail.

Pour sauver ce patrimoine de l'oubli

Depuis janvier, Alain Camolèse consacre une partie de son temps de retraité à la réfection de ces croix. Depuis les années 80, ces discrets témoins du passé n'étaient

* Les trois jours qui précèdent le jeudi de l'Ascension dans le calendrier catholique.

▼ Couffouleux il y a un siècle



Replongez dans l'histoire du village de Couffouleux, entre 1900 et 1930 grâce à cette exposition initiée par la mairie avec de nombreux partenaires : revivez l'essor du hameau de Saint-Victor sous la houlette du Baron d'André, la construction de l'actuel pont qui relie la commune à Rabastens, écoutez les témoignages collectés sur la vie et les anecdotes glanées par les jeunes du Conseil municipal des Jeunes auprès des anciens de la commune. Revivez les échos du front de la Guerre de 14-18 au travers du journal du maire-médecin Jean Bérenguier...

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, du samedi 17 au dimanche 25 septembre, salle du Conseil Municipal. Vernissage le vendredi 16 septembre, 18h30.

Appel à la solidarité pour Cart'N Kraft

L'entreprise Cart'N Kraft, installée sur Couffouleux, a été victime d'un incendie accidentel. L'atelier, ainsi qu'une grande partie de l'habitation de ses gérants, ont été détruits. Un élan de solidarité a été immédiatement déclenché, notamment de la part des parents d'élèves. En signe de soutien et de solidarité, la mairie de Couffouleux lance un appel aux dons auprès des habitants de la commune : il est possible de faire un don financier ou de mobilier, d'électroménager... Un ramassage sera organisé par la commune. Vous souhaitez participer ?

Contactez la mairie au 05 63 33 73 10.

▶ École Jean-Louis Étienne : retour sur un baptême mémorable



J eudi 17 mars, 11h30 : effervescence à l'école élémentaire, que les élèves et leurs familles ont choisi de baptiser « École Jean-Louis Étienne » après la consultation organisée dans les classes. Et pour cause ! On y recevait le parrain en personne... A l'accueil des enfants chantant pour la planète, aux discours des élus particulièrement soucieux de l'environnement, aux témoignages de reconnaissance envers le corps enseignant, le médecin-explorateur du Pôle a répondu avec simplicité et conviction. Il a incité les enfants à croire en leurs rêves, et surtout à persévérer dans leurs efforts. Il a rappelé son propre parcours scolaire atypique, du collège technique à la faculté de médecine, en évoquant l'enseignante en maths dont la

rencontre fut déterminante pour son avenir. Dans la cour, très entouré par les enfants et les parents d'élèves, Jean-Louis Étienne a pu échanger un moment avec son auditoire. Cette belle journée de rencontre entre l'école et cet éminent scientifique est le fruit du travail effectué par le conseil municipal Jeunes qui a su mener à bien ce projet.



Un Portail famille pour réserver cantine et garderie

Deux nouveautés sont prévues pour la prochaine rentrée scolaire : l'ouverture sur Internet d'un Portail Famille (via le logiciel e-Neos), qui permettra aux parents de pré-réserver la cantine et la garderie (puis, dans un deuxième temps, en 2017 de payer en ligne). Ce Portail famille sera accessible aux parents une fois que les élèves auront été enregistrés dans la base de données par les services municipaux. En outre, a été acté le passage du tarif de la garderie à 1 euro par jour et par enfant (50 centimes par enfant supplémentaire). Cette décision, prise en concertation avec les représentants des parents d'élèves, permet de conforter l'effort budgétaire, important, consacré par la mairie aux établissements scolaires et de mettre en place, à l'école Jean-Louis Étienne, un temps de devoir surveillé dans une salle.

▶ Festival de contes Le Temps de Dire

L es conteurs de RaconTarn reviennent à Couffouleux pour la 3e année consécutive, dans le cadre de la 5e édition du festival itinérant «Le Temps de Dire». Le principe, des conteurs sur les chemins et les routes du Tarn collectent des récits et les racontent à l'étape suivante. Vus de Saint-Sulpice, Céline Verdier, Dominique Rousseau et Eva Hahn viendront restituer, comme lors d'une veillée, enrichie de leurs notes de musique et de leurs mots d'éva-

sion, les histoires et parcours de vie glanés à Saint-Sulpice. Le lendemain, elles collecteront à Couffouleux les récits d'habitants qu'elles raconteront le mardi 20 septembre à Puycalvel. Une voie inédite pour entendre des voix d'ici.

Couffouleux, Samedi 17 septembre, 20h30, cour de l'école élémentaire Jean-Louis Étienne (repli salle Nelson Mandela en cas d'intempérie). Gratuit.

▼ La Croisée des Sports

R endez-vous la matinée du 3 septembre, à partir de 9h30, pour le rendez-vous de début de saison des associations sportives du Rabastinois. Au programme notamment, deux courses pédestres (de 6 et 10 kms) encadrées par les Cloche-Pieds de Saint-Sulpice, qui permettront de se dégourdir les jambes du côté de la Petite Suisse et de Saint-Quitterie. Le tout conclu par un repas convivial tiré du sac.